



Vacance de poste

1 Instructeur de natation (m/f)

à raison de 40 h/semaine avec CDD de 1 an (possibilité de CDI ultérieur)

Le syndicat des communes de Flaxweiler et de Wormeldange pour l'enseignement et l'éducation « Schoulsyndikat Billek » se propose d'engager, sous le statut de salarié à tâche manuelle, 1 instructeur de natation (m/f) pour les besoins de sa piscine. **Le poste est initialement à durée déterminée (CDD) pour une période d'un an, avec une possibilité de reconversion en contrat à durée indéterminée (CDI) par la suite.**

- Il faut être détenteur d'un DAP (ancien CATP), soit d'un diplôme d'études étranger reconnu équivalent par le Ministère de l'Education nationale en tant qu'instructeur de natation.
- La rémunération se fait d'après les stipulations du contrat collectif des salariés de l'Etat, carrière E.

Les candidats (m/f) doivent maîtriser les langues **luxembourgeoise**, française et allemande.

Les demandes avec lettre de motivation, curriculum vitae, copies des certificats, extrait récent du casier judiciaire, extrait de l'acte de naissance, photo récente, copie de la carte d'identité ou du passeport sont à **adresser au bureau du « Schoulsyndikat Billek », 25, Schoulwee, L-5499 Dreiborn pour le 4 septembre 2026 plus tard.**

Les candidatures incomplètes ou remises par voie électronique ne seront pas prises en considération.

En déposant sa candidature, l'intéressé(e) donne son accord au syndicat d'utiliser ses données personnelles dans le cadre du processus de recrutement conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données personnelles (UE 2016/679).

Dreiborn, le 8 août 2026

Le bureau du syndicat,
Guy HEIDERSCHIED, président
Martine KOHLL, vice-présidente,
Romain WEIRICH, Judith KOHLER, membres